



**JARDINS HISTORIQUES EN FRANCE 1992-2022  
ATLAS D'UNE REDECOUVERTE**

**Invitation aux anciens et intervenants du JHPP à contribuer  
A la 2<sup>e</sup> session du projet**

[formulaire en ligne](#) date limite de proposition pour session 2 : 1<sup>er</sup> décembre 2023

Le projet en quelques mots :

\* Un **livre-atlas**, sous la direction de Stéphanie de Courtois.

Assistante éditoriale et direction graphique : Ellie Khounlivong.

Avec le partenariat de l'association Racines

- *JARDINS HISTORIQUES EN FRANCE 1992-2022 ATLAS D'UNE REDECOUVERTE*

- Rassemblement de fiches jardins/projets\* : jardin étudié/restauré par un ancien étudiant ou intervenant. Le même jardin peut faire l'objet de plusieurs fiches si les axes ou temporalités ont été différents, si une fiche traite d'un objet particulier.

- Un projet évolutif et participatif : la première récolte sera d'abord en ligne avec environ 50 fiches en ligne puis complétée de 100 fiches et éditée sous forme papier aux Éditions du LéaV, le laboratoire de recherche de l'ENSA Versailles. Parution mars 2024. Il constituera la base d'un projet plus ambitieux en ligne, avec possibilité d'enrichissement.

En France, un lieu a été depuis plus de trente ans un des creusets fertiles de la constitution d'un nouveau champ patrimonial sur les jardins historiques : le Master 2 Jardins historiques, patrimoine, paysage (JHPP) à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles. Seule en Europe à avoir maintenu sur la durée un pôle d'enseignement et de recherche sur les jardins historiques, la formation a été établie en 1992, avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, pour répondre à un besoin en experts (praticiens et chercheurs) dans le domaine alors émergent du patrimoine vivant et des paysages culturels. Janine Christiany, architecte (EAV), Isabelle Auricoste, paysagiste (ENSP) et Monique Mosser, historienne de l'art (CNRS) fondaient alors à l'École d'architecture de Versailles un enseignement professionnel unique en son genre. La formation a, durant chacune de ses phases institutionnelles, su évoluer au gré des réformes et des changements de société. Elle a ainsi connu des transformations fondamentales relatives aux origines disciplinaires multiples de son équipe pédagogique, des spécialistes qui y interviennent et des étudiants qui totalisent, à ce jour, plus de 500 diplômés.

L'équipe pédagogique appuyée sur de nombreux partenaires et acteurs et sur le réseau des anciens élèves très impliqués dans de nombreuses institutions ou pratiques a donc souhaité partager un temps de réflexion. Il s'agit d'être à la fois rétrospectif mais surtout prospectif. Des journées d'étude sont organisées les 18-19 octobre 2023 durant lesquelles ce projet sera présenté dans un état intermédiaire.

Cette aventure a été une aventure humaine et s'est appuyée sur les disciplines de nombreux professionnels, qu'ils aient été enseignants, maîtres de stages, jurys des mémoires, commanditaires des études opérationnelles, ou bien étudiants. C'est en effet une spécialité de ce master que d'intégrer des jeunes étudiants ou des professionnels plus aguerris, des philosophes, des géographes, des paysagistes, des jardiniers, des historiens, juristes, archéologues, architectes, urbanistes, forestiers...

Ces échanges et recherches partagées ont permis de faire émerger **une attitude et un regard sur ce patrimoine spécifique des jardins**, en défendant la part de l'entretien, de la sensibilité et la nécessité d'une intervention mesurée et d'une lecture croisée. Cette approche, qui ne constitue pas une théorie pour autant, continue de se nourrir des contributions d'un réseau vaste et en renouvellement constant, grâce à une connaissance toujours plus large.

**La forme d'un livre-atlas a semblé la plus propice à traduire cette richesse, cette diversité des jardins et l'importance de l'arpentage, de la lecture sensible dans la compréhension des jardins historiques. Il pourra être poursuivi dans le temps. Ce foisonnement invite à questionner ce qu'est un jardin historique, quel est son génie propre.**

Aussi invitons-nous **tous les anciens étudiants et les intervenants et partenaires du Master JHPP** à contribuer sous la forme d'une ou plusieurs présentations d'un jardin-projet\*, pour dresser un *Coup d'œil* sur les jardins, savoir où en est le *Théâtre des plans et jardinages*. Peut-être pourra-t'il en sortir une *Théorie et pratique*, mais en tout cas la certitude que, dans le *Jardin de plaisir* on ne cesse jamais d'apprendre et de découvrir !

L'ouvrage sera ainsi constitué de plusieurs parties, la principale étant constituée des fiches des jardins découverts, inventoriés, valorisés, fouillés, arpentés, dessinés, représentés, taillés, gérés, par les anciens étudiants ou les intervenants. L'aspect foisonnant de la récolte sera compensé par des index et tableau chronologique réalisé par l'éditeur de l'ouvrage, le laboratoire de l'ENSA Versailles.

Que **chacun se sente invité**, le format est assez souple pour que tous trouvent le moyen de montrer un jardin, très connu ou discret, très ancien ou récent, protégé ou non, ayant fait l'objet d'intervention, d'une nouvelle signalétique, d'une ouverture au public ou seulement d'études, ayant éventuellement disparu depuis. La découverte peut se faire à partir d'un fonds d'archives qui fait émerger un jardin depuis disparu. Toute proposition de contribution sera étudiée, le souhait étant vraiment de dresser un panorama des modalités de constitution de la connaissance, de valorisation et d'intervention dans les espaces patrimoniaux paysagers en France ou en Europe depuis la Charte de Florence.

#### **Méthode et Calendrier :**

La proposition se fait en remplissant le [formulaire en ligne](#) avant le **1er décembre 2023**, mais idéalement avant !!.

Chaque contributeur peut envoyer jusqu'à quatre propositions.

Le comité de lecture accuse réception, en indiquant si un site fait déjà l'objet d'une proposition de fiche. Il fait d'éventuels arbitrages, et donne feu vert.

La fiche jardin/projet est ensuite à renvoyer complétée avant **le 5 janvier 2024** sous forme d'un doc word (modèle des rubriques ci-joint) contenant la fiche, les légendes, lieu de conservation et ayant-droit des images, d'un pdf et d'un dossier avec les images numérotées, sous forme de fichier jpeg ou tiff de bonne qualité. L'auteur s'assurera et garantira la libre disposition de ces images. Hors images, la fiche ne fera que 2 pages.

Le comité de lecture (Stéphanie de Courtois et un groupe de l'association des anciens étudiants du JHPP, Racines) effectuera des relectures légères et harmonisation formelle, et vérifiera la conformité avec l'ensemble du projet. Chaque auteur reste néanmoins responsable de sa ou ses pages.

Contact unique : Coordination du projet : [atlasjhpp30@gmail.com](mailto:atlasjhpp30@gmail.com)

## Atlas d'une redécouverte. Fiche type V4 – 2023-10

### JARDIN/SITE

**(3000 signes espaces compris max)**

Nom, Ville, Région, surface, Privé/public, Type de protection et date de la protection.  
Nombre de jardiniers

**Grandes dates connues** (création, transformation, reprise)

Ceci peut-être un peu développé.

**Grandes figures répertoriées (Jardiniers, architectes ou paysagistes maîtres d'œuvre, propriétaires, visiteurs...)**

NOM Prénom (dates), profession.

**Action menée** : Étude/Étude pour protection ou extension de protection/Intervention en maîtrise d'œuvre/Assistance à maîtrise d'ouvrage/Plan de gestion/Médiation/Documents de communication/Intervention comme jardinier

**Dates de l'action menée** : (début et fin, ou début-...)

**Description de l'état du jardin** (actuel, ou au moment de votre étude/intervention)

**(600 signes espaces compris max)**

**Principales sources convoquées, présence d'archives**

**(max 600 signes espaces compris)**

**Merci de respecter les consignes bibliographiques**

**Problématique abordée** lors de votre étude/intervention

**(400 signes espaces compris)**

**Devenir depuis votre étude/intervention**

(400 signes espaces compris max)

Nom et adresse mail du rédacteur

**Photos, Cartes, Plans**

(12 max, avec légende et ©). Nous ne pourrons publier que les photos libres de droit ou dont vous possédez l'autorisation de reproduction.

Les légendes sont numérotées : 1. ...., date. ©..... ou DR si vous avez un doute sur l'autorisation de reproduction. Vous pouvez coller les photos dans le word, mais veillez aussi à joindre les fichiers référencés et indépendants, en bonne résolution.

**Une 13<sup>e</sup> photo est nécessaire** : photo aérienne avec cadrage de l'emplacement du jardin. Nous détourerons selon vos instructions si vous n'en avez pas les moyens techniques.